







Seconde Edition

Longévité à St-Charles

La paroisse de St-Charles, comté de Bellechasse, est vraiment remarquable sous le rapport de la longue existence d'un grand nombre de ses habitants. Durant son séjour dans cette charmante paroisse cet été, (juillet et août) j'ai pu constater combien la vie de ses habitants se fait longue et combien est salubre cette paroisse.

Un dimanche matin, causant avec un vénérable vieillard de 89 ans, qui avait parcouru à pied une assez bonne distance pour se rendre à l'église et y entendre la grand'messe, je lui exprimais mon étonnement de le voir aussi frais et aussi alerte.

C'est vrai, me dit-il, mais je ne suis point le seul dans la paroisse, je vous assure; j'ai un frère qui a 90 ans et qui peut vous en nommer plusieurs autres, tous au-dessus de 80 ans.

De fait, ce beau vieillard, doué d'une heureuse mémoire, et qui, malgré ses 89 années, traîne encore au champ comme un jeune homme, ayant lié à lui lui seul, dans un après-midi de l'été dernier 330 gerbes de grains bien moines, — me donnait les noms de pas moins de 18 personnes, qui à elles seules représentent plus de 15 siècles. Cet heureux vieillard, qui est un cultivateur à l'aise, est M. Pierre Chabot, homme estimé de tous dans la paroisse. Voici les noms et l'âge de chacun de ces vénérables vieillards:

- M. Louis Chabot, âgé de 90 ans
M. Pierre Chabot, son frère, 89
M. Augustin Lacroix, 88
M. Prisque Cloutier, mari de M. Révé M. Cloutier, curé de la paroisse, 87
Mme Alexandre Duquet, 87
M. Alex. Duquet, son épouse, 85
M. Frs. Girard, 84
M. Joseph Mercier, 84
M. Stanislas Cœurteure, 84
M. Amable Carrier, 84
M. P. Labrecque, 83
M. G. L. Samson, 83
M. G. L. Samson, son épouse, 81
Mme Vve A. Audette, 82
M. Jean Lemelin, 82
Mme Vve Jean Targonne, 82
M. De Pelage Thérien, 81

Formant en tout 1523 ans. Depuis quelques années il est mort plusieurs vieillards d'un âge très avancé, au nombre desquels on compte presque des centenaires. Il n'y a pas longtemps encore, un M. Pelletier mourut à 92 ans et 10 mois. Ce qui fit dire à M. Pierre Chabot, joyeux vieillard de 89 ans: "C'est dommage que ce bon père Pelletier se soit laissé mourir avant ses cent ans, avec un peu plus d'effort, ma foi, je crois qu'il aurait pu y arriver. Tout de même c'est un âge assez avancé, et il ne faut pas lui en vouloir pour si peu."

avant l'arrivée de Barry et qu'il s'est élané sur lui au moment où il montait en voiture. Il l'a saisi à la gorge et frappé de sa canne en criant: "Maudit vaureau, séducteur et voleur de femmes mariées."

La société de Dublin s'occupe beaucoup du scandale provoqué par le lieutenant John Pollock en se portant à des voies de fait contre le capitaine d'artillerie D. Barry. Celui-ci prétend que M. Pollock s'est caché derrière un des piliers dans le vestibule du cercle et qu'il s'est précipité sur lui au moment où il montait en voiture. Le lieutenant chercha alors à frapper le capitaine mais celui-ci lui arracha la canne des mains et la conserva comme un trophée.

Le bruit courut que M. Pollock a des raisons sérieuses pour se plaindre de la conduite de sa femme mais il est impossible de publier ses griefs avant que l'affaire ait été soumise aux tribunaux. Mme Pollock a quitté l'Irlande pour l'Ecosse il y a six mois. Elle est la fille de lord Clamorris.

Le gouvernement a fait commencer des poursuites contre Mme Barrett, la procureuse mentionnée plusieurs fois par la Pall Mall Gazette dans son article intitulé "Comment les filles sont achetées et vendues." La principale accusation portée contre Mme Barrett est celle d'avoir enlevé la fille Armstrong. Le ministre public possède des preuves établissant que cette fille a été enlevée à sa mère sous de faux prétextes et qu'elle a été soumise à toutes les violences signalées par la Pall Mall Gazette. Les avocats du gouvernement discutent la question de savoir si le nom de M. Stead, rédacteur de la Pall Mall Gazette, doit figurer dans l'accusation à côté de celui de Mme Barrett. Si on s'arrête à ce dernier point, les révélations de la Gazette devront être prouvées par leur auteur devant le jury.

Beccs d'un violoniste. Bruxelles, 2.—Joseph Sarraï, le célèbre violoniste belge, est mort subitement ce matin de la rupture d'un anévrysme.

Commerce des Etats-Unis. Washington, 2.—Le gouvernement en publiant les relevés du commerce des Etats-Unis pour le premier mois de l'année fiscale 1885-86 donne les chiffres d'ensemble de l'exercice précédent. Il résulte de ce document que les exportations des Etats-Unis pendant l'année finissant au 31 juillet 1885 ont été de \$733,378,429 contre \$742,242,017 dans la période précédente, soit une différence en moins de \$88,863,588. Les importations se sont élevées à \$571,439,215 contre \$665,842,287, soit une diminution de \$94,403,072.

Reglements de Police. Londres, 2.—Le fait qu'il arrive assez souvent de décès dans les cellules des postes de police et que des prisonniers ivres s'y blessent assez souvent dans des bagarres entre eux, a fait comprendre la nécessité de publier de nouveaux règlements de police.

Immigrants. Washington, 2.—Le chef du bureau des statistiques rapporte que 23,394 immigrants sont arrivés dans les différents ports des Etats-Unis pendant le mois de juillet, contre 32,772 pendant le même mois en 1884. Pendant les sept mois finissant le 31 juillet dernier il est arrivé en tout aux Etats-Unis 218,178 immigrants contre 276,690 pendant la période correspondante de l'année dernière.

VENTES par ENCANS A. J. MAXHAM & Co. Vente Allévy et de sa succession. Gages non Reclamés et Achetés. N. CHARLES SHAPIRA. N° 75, RUE SAINT-JEAN.

GRAND PELERINAGE Bonne Sainte-Anne. L'Union St-Joseph St-Jean-Baptiste de QUEBEC. DIMANCHE PROCHAIN 6 SEPTEMBRE.

AVIS. NE ME REPENDS PAS RESPONSABLE. J. A. DROLET, marchand. St-Charles de Bellechasse.

AVIS. LES SOUSIGNÉS, MARCHANDS-ÉPICIERS de la Haute-Ville et du faubourg St-Jean, ont l'honneur d'informer leurs pratiques de la ville et de la campagne qu'ils ont décidé de fermer leurs magasins à HUIT HEURES, tous les soirs, excepté le samedi et les veilles des fêtes.

AVIS. Mlle L. FROXY, ayant obtenu ses diplômes à l'École Normale-Lyral, se charge de donner, comme par le passé, des leçons de Français à Anglais et de Piano, à domicile ou en classe. No 104, rue Lazarolle, faubourg St-Jean.

LECONS. Mlle L. FROXY, ayant obtenu ses diplômes à l'École Normale-Lyral, se charge de donner, comme par le passé, des leçons de Français à Anglais et de Piano, à domicile ou en classe. No 104, rue Lazarolle, faubourg St-Jean.

CHEMIN DE FER DE Québec et du Lac St-Jean. Le et après LUNDI, le 22 JUILLET, le train circuleront tous les jours (excepté les dimanches) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit:

LECONS. Les demoiselles GINGRAS, douées comme par le passé de leçons de Français, d'Anglais et de Piano, à domicile et à leur demeure, rue St-Jean, No 352. 29 août, 1885-18.

EXTRA 5 HEURES P. M. Un chimiste. Paris, 2.—M. Michel Eugène Chevreuil qui est né à Argers le 31 août 1786 a atteint le 31 août dernier ses quatre vingt dix-neuf ans.

L'enquête de la Société de la Paix. Londres, 2.—La Société internationale de la paix et d'arbitrage a récemment envoyé, à tous les correspondants de journaux qui ont fait la campagne de Soudan, des lettres les invitant à donner à la société tous les renseignements qu'ils possèdent sur les mouvements et le sort probable d'Olivier Pain. Une de ses lettres a été adressée à M. Charles Williams, qui était le correspondant spécial du Cable News. M. Williams a Pain plusieurs fois et a été arrêté lui-même au début de la campagne par un paquebot qui appartenait à la Société de la Paix et refuse quoique connaissant les faits et gestes d'Olivier Pain au Soudan, de donner des renseignements à des gens qu'il considère comme des intrigants sans mandat.

Santé du cardinal Gaubert. Paris, 2.—Le cardinal Gaubert qui est malade depuis six mois et qui a été dangereusement malade plusieurs semaines est un peu mieux. Ses médecins n'ont cependant pas grand espoir d'un rétablissement complet. Il est cependant assez bien pour avoir écrit une lettre pastorale touchante adressée au peuple français au sujet des funérailles de Courbet. Sa Grande messe aura lieu que le temps soit beau ou mauvais.

Le meurtre de Belle-Meuzet. Bruxelles, 2.—Un meurtre à sensation été commis depuis quelque temps à Paris. Une demoiselle, Meuzet, fille à l'aise disparut subitement et sa servante Jeanne Mercier, explique le fait en disant que sa maîtresse s'était retirée dans un couvent. Comme on sait la fille Mercier fut découverte pour être l'auteur de ce meurtre et arrêté. Chateaufort son courais se saura en cette ville et s'adressa à l'ambassadeur plénipotentiaire qui se présentait être au sujet américain par l'ambassadeur. L'ambassadeur des Etats-Unis a refusé d'intervenir et Chateaufort sera livré aux autorités françaises.

Le conseil de Bruges. Bruxelles, 2.—Le projet de construire à Bruges un canal pour les navires et qui avait suscité beaucoup d'opposition dans les cercles financiers est en bonne voie de réussite.

Les îles Carolines. Berlin, 2.—On rapporte que le gouvernement espagnol a demandé le secours de l'Angleterre et que le gouvernement a répondu qu'il persistait dans le refus qu'il avait antérieurement donné de reconnaître la souveraineté de l'Espagne sur les îles Carolines.

Meurtrés de Juifs. Lemberg, 2.—Sept Juifs ont été assassinés ici et à Grobova. On a opéré 4 arrestations au sujet de ces meurtres.

Soulevements Indiens. Vienne, 2.—Les tribus Mirado d'Albanie se sont soulevées contre les Turcs. Il y a eu déjà plusieurs rencontres avec ces derniers. Toutes les tribus des montagnes sont sous les armes et on appréhende un soulèvement général.

les outrages qui se commencent en Irlande. S'il n'est fait avant l'aube de coercion n'eut pas été nécessaire.

Exportation d'animaux. Portland, Oreg., 2.—Deux bandits dérobés appartenant à la bande de Lee et pour l'arrestation desquels une récompense avait été offerte, ont été amenés en cette ville hier soir par le délégué. Ces deux prisonniers sont accusés d'être les auteurs du meurtre de quatre personnes. Les frères Lee sont encore en liberté.

La bande de Lee. Port Smith, Ark., 2.—Deux bandits dérobés appartenant à la bande de Lee et pour l'arrestation desquels une récompense avait été offerte, ont été amenés en cette ville hier soir par le délégué. Ces deux prisonniers sont accusés d'être les auteurs du meurtre de quatre personnes. Les frères Lee sont encore en liberté.

Les immoralités de Londres. Londres, 2.—Madame Janet a été conduite devant la cour de police sous inculpation d'assaut indécent sur la fille Armstrong en lui administrant une certaine drogue dans le but de la garder et détenir et cela de concert avec M. Stead, du Pall Mall Gazette.

En tour de 300 mètres. L'Amiral Mouchet, directeur de l'Observatoire, s'est prononcé en faveur de la construction de la tour de 300 mètres dont on a parlé d'abord Paris à l'occasion de l'exposition de 1889.

Resignation. Halifax, 2.—Il est fortement ramené, et cela dans des cercles généralement bien informés, que le juge Thomson aurait résigné comme juge de la cour supérieure de la Nouvelle Ecosse sans d'accepter le portefeuille de ministre de la justice au gouvernement fédéral.

Le cholera. Paris, 2.—Durant les 48 heures terminées à minuit, il y a eu 39 décès par le choléra à Marseille, 40 à Toulon et 8 à Saï.

Les outrages en Irlande. Dublin, 2.—Les outrages de nuit augmentent dans le comté de Kerry et a incendié les demeures de deux habitants hier soir.

Depeches d'Ottawa. LA MILICE CANADIENNE. Ottawa, 2.—Le président de la Garde Nationale des Etats-Unis a demandé à l'adjutant général de lui fournir la méthode employée par le département durant les troubles du Nord-Ouest pour appeler la milice sous les armes, faire leur subsistance. Le président doit donner une conférence devant la société au sujet et il désire être bien renseigné.

FATAL ACCIDENT L'ENQUETE. M. le coroner Belleau a tenu une enquête, ce matin, chez M. J. B. Asselin, près de l'Hôpital de la Marine, sur le corps du malheureux jeune homme qui a trouvé la mort en travaillant hier après-midi, au mur transversal du bassin Louise.

LES DEPOSITIONS. JEAN-BAPTISTE ASSELIN.—Ce cadavre est celui de mon fils, Joseph Asselin, célibataire, âgé de 19 ans et journalier. Mon fils demeura chez moi et travaillait sur le compte de la société Larkie, Connolly & Co, entrepreneurs du bassin Louise.

Un habitant de l'île d'Orléans, autrefois employé public, arrêté pour ivresse est condamné à \$5 ou à un mois de prison.

Cour du recorder. Un journalier de Kamouraska et un de St-Sauveur, arrêtés pour ivresse, ont été condamnés à \$1 d'amende ou à 2 jours de prison.

Cour de Police. Dans une affaire d'agression entre deux beaux-frères nommés Montgomery et Simpson, de Beaumont, le premier a été condamné à \$5 d'amende et aux frais ou à un mois de prison.

Paquebot océanique. Le paquebot de la ligne Donaldson, le Concordia, capt. Rolfe, venant de Glasgow, Ecosse, est passé à la Pointe au Père, à 6 heures ce matin, montant le fleuve.

Traverse de St-Romuald et de Sillery. VAPEUR "LEVIS" CAPT. DESBOCHER. LE ET APRES LUNDI LE 18 MAI, jusqu'à nouvel ordre (le temps et les circonstances le permettant) le trajet se fera comme suit:

Table with 2 columns: DE QUEBEC, DE ST-ROMUALD. Times for departure and arrival.

NOUVELLES MARCHANDISES 1885-AUTOMNE-1885. SOIES, SATENS, VELOURS, PLUCHES, RUBANS, ETC, ETC. GLOVER, FRY & CO. LAINAGES et VETEMENTS. DE DESSOUS. LAINES! LAINES! Nouveaux Tweeds et Etoffes pour Habits. Glover, Fry & Cie.

possible de faire, le club l'a fait pour organiser des courses et se procurer des prix qui ont été offerts. En cela il a été admirablement secondé par son patron, Son Excellence le gouverneur-général. Nos lecteurs se souviendront sans aucun doute du succès qu'a eu la course du 1er juillet.

Un habitant de l'île d'Orléans, autrefois employé public, arrêté pour ivresse est condamné à \$5 ou à un mois de prison.

Cour de Police. Dans une affaire d'agression entre deux beaux-frères nommés Montgomery et Simpson, de Beaumont, le premier a été condamné à \$5 d'amende et aux frais ou à un mois de prison.

Traverse de St-Romuald et de Sillery. VAPEUR "LEVIS" CAPT. DESBOCHER. LE ET APRES LUNDI LE 18 MAI, jusqu'à nouvel ordre (le temps et les circonstances le permettant) le trajet se fera comme suit:

Table with 2 columns: DE QUEBEC, DE ST-ROMUALD. Times for departure and arrival.

NOUVELLES MARCHANDISES 1885-AUTOMNE-1885. SOIES, SATENS, VELOURS, PLUCHES, RUBANS, ETC, ETC. GLOVER, FRY & CO. LAINAGES et VETEMENTS. DE DESSOUS. LAINES! LAINES! Nouveaux Tweeds et Etoffes pour Habits. Glover, Fry & Cie.